



Assemblée Générale Extraordinaire

Date : **vendredi 17 janvier 2014**

Secrétaire de séance : Nicolas JARRY

16 membres sont présents ou représentés : le quorum est atteint. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut avoir lieu.

Modification des statuts

Les éléments supprimés sont rayés, et les éléments modifiés ou rajoutés sont en rouge.

Il est proposé une nouvelle écriture de l'article 5 des statuts, selon la formulation suivante :

Article 5 : Election du Conseil

Le Conseil d'Administration de l'association est composé de 3 membres au moins et de 11 membres au plus, élus au scrutin secret pour trois ans par l'Assemblée Générale des adhérents électeurs prévus par le présent article.

Le renouvellement s'effectue par tiers, chaque année, en fonction d'une répartition établie par le règlement intérieur, qui doit être préparé par le Conseil d'Administration et adopté par l'Assemblée Générale.

Est électeur tout membre actif, pratiquant ou non, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ou tout représentant légal d'un membre âgé de moins de seize ans au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association et à jour de ses cotisations.

Le vote par procuration est autorisé mais le vote par correspondance n'est pas admis.

*Outre les postes de Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier dont la majorité (18 ans) est requise, est éligible au Conseil d'Administration toute personne âgée de **seize** ~~dix-huit~~ ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association et à jour de ses cotisations, ou tout représentant légal d'un membre de l'association à jour de ses cotisations. Il doit jouir de ses droits civiques et politiques.*

La représentation des féminines au Conseil d'Administration est assurée par l'obligation de leur attribuer au minimum un nombre de sièges proportionnel au nombre de membres éligibles, sur la base du fichier des licences au 31 août précédant l'Assemblée Générale électorale.

Les membres sortants sont éligibles.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres et au scrutin secret son Bureau comprenant : le Président, le Vice-président, le Secrétaire et le Trésorier de l'association.

Les différentes charges des membres du Conseil d'Administration sont précisées dans le règlement intérieur, qui doit être préparé par le Conseil d'Administration et adopté par l'Assemblée Générale.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement du membre défaillant. L'Assemblée Générale suivante procède à son remplacement définitif. Le Conseil peut s'adjoindre un ou plusieurs membres qui siègent à titre consultatif.

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir de rétribution en cette qualité, ni en celle de membre du Bureau.

Tout contrat ou toute convention passé(e) entre l'association d'une part et un administrateur, son conjoint, ou un proche d'autre part, est soumis(e) au Conseil d'Administration et est présenté à l'Assemblée Générale suivante pour information.

Modification du règlement intérieur

Les éléments supprimés sont rayés, et les éléments modifiés ou rajoutés sont en rouge.

Il est proposé une nouvelle écriture des articles 7, 10, 11, 13, 14 et 17 du règlement intérieur, selon la formulation suivante :

Article 7 : Entraînements ordinaires

Les entraînements sont répartis entre deux créneaux horaires principaux, qui sont les suivants :

1. Toutes catégories, à partir du niveau Cadet inclus : le mardi soir, de 20h30 à 22h00.
2. Catégories inférieures au niveau Cadet : le mercredi soir, de 18h30 à 20h00.

Dans la mesure du possible, la salle de tir est ouverte 15 minutes avant le début des entraînements.

Des entraînements peuvent être mis en place **le mercredi soir**, le jeudi soir et le dimanche matin, à la discrétion du Conseil d'Administration, selon les modalités suivantes :

1. **Toutes catégories, mais uniquement les compétiteurs officiels : le mercredi soir de 20h30 à 22h00**
2. Toutes catégories, à partir du niveau Cadet inclus : le jeudi soir, de 20h30 à 22h00.
3. Toutes catégories confondues, pour un entraînement libre et facultatif : le dimanche matin, de 10h30 à 12h00.

Des exceptions aux présentes dispositions peuvent être mises en place au cas par cas, à la discrétion du Conseil d'Administration.

Article 10 : Clés de la salle de tir – Clés annexes

Seuls les membres **majeurs** du Conseil d'Administration disposent des clés de la salle de tir.

Il est interdit de reproduire des clés de la salle de tir sans l'autorisation expresse du Bureau de l'association.

Les clés des salles annexes dont l'association a le droit d'accès sont de la responsabilité du Président ou de toute personne désignée par lui.

Article 11 : Prêt du matériel de l'association

Le matériel de l'association est **loué** ~~prêté~~ aux membres débutants.

Chaque archer doit prendre soin du matériel mis à sa disposition.

Tout matériel utilisé doit obligatoirement être remis en place après utilisation.

Tout matériel cassé par négligence sera facturé au responsable de la détérioration, selon des tarifs fixés par le Conseil d'Administration.

Article 13 : Vêtements du club

Des vêtements du club sont à disposition des membres aux tarifs suivants :

1. **T-shirt : 17 € (19,50€ pour la taille XXL)**
2. **Veste : 63 €**
3. **Pantalon : 47 €**

Ces tarifs peuvent être modifiés par le Conseil d'Administration du club. Une information est alors faite aux membres de l'association.

Les personnes désirant s'en procurer doivent s'adresser à la personne responsable, désignée en son sein par le Conseil d'Administration.

Article 14 : Animations internes

Un concours ouvert à tous est organisé sur les 4 **ou 5** week-ends complets du mois d'avril de chaque année, sur le principe du tir à l'œil à 10m. Ce concours a également une finalité d'initiation.

Un règlement spécifique pour ce concours est appliqué. Il est visible lors du concours.

Une répartition exceptionnelle des tâches est mise en place au sein du Conseil d'Administration, pour la bonne gestion du concours.

Dans ce cadre il peut être fait appel aux membres de l'association désignés à l'Article 2 des Statuts et aux bénévoles extérieurs à l'association.

Article 17 : Inscriptions aux compétitions officielles

Un affichage spécifique destiné à l'inscription des membres désirant participer aux compétitions officielles est mis en place dans la salle de tir.

Il appartient à chaque membre de s'inscrire lui-même sur la feuille destinée à cet effet et ce dans les meilleurs délais possibles.

Le club ne saurait être tenu pour responsable des inscriptions personnelles trop tardives.

Les inscriptions aux concours officiels sont payantes. Ces frais sont pris en charge par l'association en fonction des possibilités de la trésorerie (une participation financière peut éventuellement être demandée aux archers, à la discrétion du Conseil d'Administration), dans la limite des concours organisés au sein de la Ligue des Pays de la Loire. Par conséquent, chacun doit se sentir responsable vis-à-vis de son inscription. *En cas d'absence de l'archer à la compétition ou désistement tardif, le paiement de l'inscription au concours sera refacturé à l'archer, sauf cas de force majeure apprécié par le Conseil d'Administration.*

Les frais d'inscriptions aux championnats de France sont pris en charge par l'association. Une prise en charge de frais annexes inhérents à la participation à ces championnats est accordée à la discrétion du Conseil d'Administration.

Vote sur la modification des statuts et du règlement intérieur

Les modifications des statuts et du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire

Date : **vendredi 17 janvier 2014**

Secrétaire de séance : Nicolas JARRY

19 membres sont présents ou représentés : le quorum est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut avoir lieu.

Rapport d'activités

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois en 2013 depuis la dernière Assemblée Générale du 1^{er} février 2013.

Il est composé comme suit :

- Président : Nicolas JARRY
- Vice-président : Florent EMERIAU
- Secrétaire : Xavier GADRAS
- Trésorier : Philippe COURANT
- Administrateurs : Bruno DILE, Bernard ROLANDEAU, Stéphane ANGEBAULT, Adrien BRAULT, Fabrice PASQUIER et Joseph SOURICE.

Effectif

37 membres au 31/12/2013 (égal à l'année dernière à la même époque), dont 6 nouveaux (2 adultes et 4 jeunes).

L'effectif est réparti comme suit :

- 20 jeunes (- 20 ans) et 17 adultes
- 17 de Beaupréau et 20 de l'extérieur
- Catégories : 0 poussin, 1 benjamins, 5 minimes, 12 cadets, 2 juniors, 14 seniors, 1 vétérans, 2 membres hors catégorie.

Entraînements

Mardis et jeudis de 20h30 à 22h00 pour les adultes et mercredis de 18h15 à 20h00 pour les jeunes. Depuis la fin 2013 un nouveau créneau, réservé aux compétiteurs officiels uniquement, est ouvert le mercredi soir de 20h30 à 22h00.

Pas de séance avec Brevet d'Etat cette saison.

Deux séances d'entraînement ont eu lieu en collaboration avec le Tir à l'Arc Choletais (TAC), dans leurs locaux, afin de travailler les duels et le tir par équipe, d'une part le mardi 10 décembre 2013 pour les adultes et d'autre part le vendredi 20 décembre 2013 pour les jeunes. Ce type d'entraînement en dehors du cadre et des pratiques habituelles est intéressant pour tous. Tous les participants en sont revenus satisfaits a priori.

Groupe des jeunes (mercredi soir/mardi soir)

Le groupe du mercredi est constitué de 12 jeunes (15 l'année dernière), et est suivi par Nicolas JARRY, avec un roulement de membres du club (notamment Adrien, Quentin Pineau et Quentin Gadras pour ceux qui sont les plus présents), afin d'assurer au moins un binôme.

9 jeunes sont engagés en concours officiel, 7 sont en Challenge Yannick et Catherine CHAIRMARTIN, les autres ne semblent pas motivés pour l'instant par la compétition. Les dates du Challenge sont les suivantes :

- 1^{ère} manche : samedi 23 novembre 2013 au May sur Evre
- 2^{ème} manche : samedi 11 janvier 2014 à St Macaire en Mauges
- 3^{ème} manche : mars 2014, tir extérieur, Cholet
- Finale : mai/juin 2014 à Daumeray

8 jeunes sont intégrés à l'entraînement « adultes » du mardi et jeudi soir. Ils forment un bon groupe relativement soudé, ce qui est extrêmement positif.

Centre d'Entraînement Départemental : aucun jeune n'y participe cette année.

Convention avec l'ensemble Dom Sortais

Une convention a été signée avec l'ensemble Dom Sortais, qui nous héberge pour nos activités, afin de cadrer l'occupation du local, avec un défraiement pour la consommation d'électricité, à hauteur de 242€ pour la saison 2013/2014 (contre 182€ pour la saison dernière, le montant ayant augmenté avec la création du nouveau créneau d'entraînement). Ce montant nous sera compensé par la commune de Beaupréau.

Activités sportives officielles

1. Concours officiel du 27 octobre 2013

Suite à une année sans concours, notre concours salle a de nouveau eu lieu cette saison. 76 archers étaient présents. Cette année nous en avons profité pour revoir les spots d'éclairage des cibles, afin d'avoir un spot par cible, ce qui est positif pour l'accueil des archers.

2. Championnat de Ligue FITA (16 juin 2013) et Finale du Challenge Chairmartin (15 juin 2013)

Ce week-end fut une grande réussite pour nous. Les bénévoles avaient bien répondu présents, qu'ils en soient ici encore une fois vivement remerciés. Nous avons accueilli environ 200 archers sur le week-end, dans de bonnes conditions. Nous avons eu peu de critiques et pas mal de félicitations. Le beau temps a aussi participé à la réussite de l'ensemble.

Financièrement ce fut également largement positif.

C'était une première pour le club. Nous savons maintenant que nous avons les capacités pour organiser des compétitions régionales.

3. Résultats sportifs :

- Championnat Départemental Salle, 26 et 27 janvier 2013, Mûrs-Erigné
 - Alexandre ROBINEAU, MHCL, 8^{ème} / 8
 - Jules HERBUVAUX, CHCL, 3^{ème} / 15
 - Quentin PINEAU, CHCL, 7^{ème} / 15
 - Baptiste COGNE, CHCL, 12^{ème} / 15
 - Théo PINEAU, CHCL, 14^{ème} / 15
 - Fabrice PASQUIER, SHCL, 4^{ème} / 16
 - Xavier GADRAS, SHCL, 11^{ème} / 16
 - Véronique ANGEBAULT, SFCO, 2^{ème} / 4
 - Stéphane ANGEBAULT, SHCO, 1^{er} / 11
 - Florent EMERIAU, SHCO, 8^{ème} / 11
- Championnat de Ligue Salle Jeunes, 03 février 2013, La Flèche
 - Quentin GADRAS, MHCL, 14^{ème} / 21
 - Alexandre ROBINEAU, MHCL, 20^{ème} / 21
 - Jules HERBUVAUX, CHCL, 18^{ème} / 26
 - Quentin PINEAU, CHCL, 24^{ème} / 26
- Championnat de Ligue Salle Adultes, 17 février 2013, La Baule
 - Fabrice PASQUIER, SHCL, 7^{ème} / 37
 - Véronique ANGEBAULT, SFCO, 7^{ème} / 8
 - Stéphane ANGEBAULT, SHCO, 5^{ème} / 22

- Championnat Départemental FITA, 02 juin 2013, St Macaire en Mauges
Stéphane ANGEBAULT, SHCO, 1^{er} /3
- Championnat de Ligue Fédéral, 09 juin 20123, Angers
Véronique ANGEBAULT, SFCO, 5^{ème} / 5
Stéphane ANGEBAULT, SHCO, 7^{ème} /15
Florent EMERIAU, SHCO, 13^{ème} / 15
- Championnat de Ligue FITA, 16 juin 2013, Beaupréau
Stéphane ANGEBAULT, SHCO, 2^{ème} /10
- Championnat Départemental Fédéral, 07 juillet 2013, Montreuil-Juigné
Véronique ANGEBAULT, SFCO, 2^{ème} / 2
Stéphane ANGEBAULT, SHCO, 1^{er} / 3
Florent EMERIAU, SHCO, 3^{ème} / 3
- Championnat de France FITA, 24 et 25 aout 2013, St Avertin (37)
Stéphane ANGEBAULT, SHCO, 68^{ème} / 122
- Championnat de France Fédéral, 14 septembre 2013, Sallanche (74)
Stéphane ANGEBAULT, SHCO, 16^{ème} / 71 702 pts / 720
- Championnat Départemental Jeunes, 11 janvier 2014, Angers
Alexandre ROBINEAU, CHCL, 4^{ème} /16
Jules HERBUVAUX, JHCL, 5^{ème} /6
Quentin PINEAU, CHCL, 15^{ème} /16
Baptiste COGNE, JHCL, 2^{ème} /6
Léo BAUMARD, MHCL, 3^{ème} /9
Romaric BINET, CHCL, 10^{ème} / 16
Pierre CESBRON, CHCL, 11^{ème} /16
Quentin GADRAS, CHCL, 7^{ème} /16
- Championnat Départemental Adultes, 23 février 2014, Daumeray
- Stéphane ANGEBAULT a battu le record de Ligue salle le 22 décembre 2013 à Bouguenais dans la catégorie SHCO sur une série avec le score de 298 pts / 300.
- 4 archers du club (4 adultes) sont bien placés pour participer au Championnat de la Ligue des Pays de Loire. Enfin, Stéphane ANGEBAULT, en senior homme arc à poulies, est en lice pour le Championnat de France en salle, à Vittel, les 8 et 9 mars 2014.
- Une équipe jeune classique va participer au concours par équipe jeune 49, le dimanche 19 janvier 2014 à Cholet.
- Une équipe adulte poulies est bien placée au classement de la Coupe de la Ligue, qui a lieu le 9 février 2014 à La Garnache. Participation à réfléchir.

Activités annexes

1. Arbitrage et formations d'entraîneurs 1/2

Ces formations sont accessibles à presque tous (conditions d'âge), il serait intéressant que d'autres archers du club se forment.

2. Concours d'avril 2013

105 participants répartis comme suit :

- -12 ans = 10 participants
- -16 ans = 22 participants
- B 40 pts = 56 participants
- A 80 pts = 17 participants

Soit 9032 flèches tirées, pour 1911 volées.

La participation est en légère augmentation. Ce concours continue d'assurer une recette vitale pour le club. A noter une importante mobilisation des partenaires, dû au travail de nos bénévoles. Pour la 1^{ère} fois il y a eu en 2013 des tracts de mis dans les boîtes à lettre de la commune de Beaupréau.

3. Pique-nique

Le pique-nique n'a pas été organisé cette saison, en raison du week-end de Challenge Chairmartin et Championnat de Ligue FITA les 15 et 16 juin 2013, dans le cadre de nos 20 ans.

4. Animations et initiations

- Une initiation au profit de l'IREO (Institut Rural), a eu lieu le lundi 11 février 2013, avec les élèves ainsi que leur professeur de sport. Prestation payante pour l'IREO.

- Le dimanche 17 mars 2013 le club a monté un pas de tir à la Maison Paroissiale dans le cadre de l'inauguration de la rue St Martin. Bilan : peu de passage, sans doute lié à notre emplacement. Initiation gratuite et tout public.
- Le samedi 22 juin 2013, 7 adultes du Foyer occupationnel de Chaudron en Mauges ont été reçu pour une initiation, avec leurs encadrants, afin de les remercier pour la conception des repose-arcs. Prestation évidemment gratuite.
- Un stand de tir a été monté lors du tir campagne organisé par le TAC à Andrezé, le 15 septembre 2013. Peu de passage là-aussi, faut là à un problème de communication en amont et à un emplacement peu passagé. Prestation gratuite, car demandée par la commune d'Andrezé dans le cadre du concours.

5. 20 ans du club en 2013

Une soirée conviviale a eu lieu le samedi soir 30 novembre 2013. Environ 55 personnes étaient présentes. Ce fut un bon moment de souvenirs partagés et de rigolade. Merci à tous et notamment à l'équipe de bénévoles qui a monté cette soirée très réussie.

6. Convivialité et activités extra-sportives

Des déplacements de groupe ont été organisés lors des différents Championnats de tir en salle 2013 (Ligue senior, Championnat Départemental...). Des déplacements identiques sont envisagés cette année.

Un certain nombre d'activités de « convivialité » ont également été organisées au fil de la saison : entraînement « gaufres », activités ludiques pour les jeunes, etc.

Par ailleurs, la complicité entre les archers de la FCM et du TAC a amené à participer à un tir nocturne au TAC (pas de tir extérieur de Ribou), le 12 juillet 2013. En retour les archers du TAC ont répondu à notre invitation à un « entraînement gaufre » le jeudi 17 octobre 2013.

Enfin, l'activité majeure aura été le déplacement à la finale de la Coupe du Monde 2013, à Paris, le dimanche 22 septembre 2013. 13 archers du club ont fait le déplacement, au moyen de deux minibus. Ce fut une journée mémorable pour tous, avec une belle ambiance.

7. Office Municipal des Sports de Beaupréau

Pas d'info particulière à indiquer.

8. Comité Départemental de Tir à l'Arc de Maine-et-Loire

Les cours de gestion du stress sont terminés. Nouveautés cette saison : un travail sur la réalisation de médailles à l'effigie du CDTA49, la mise en place d'un concours par équipe jeune départemental, le 19 janvier 2014.

Communication

1. Facebook

Le groupe Facebook dédié au club existe depuis un peu plus de trois années, alimenté par les personnes inscrites, dont principalement Florent et Nicolas. Elle permet une grande réactivité dans les actualités, notamment pendant les concours/Championnats/JO... 39 personnes y sont inscrites à l'heure actuelle.

2. Site Internet : www.tiralarc-beaupreau.fr

Le site est alimenté actuellement par Nicolas et Florent, contributeurs. N'hésitez pas à donner des articles ou des idées. Chacun, jeune ou moins jeune, peut proposer des articles et les contributeurs se chargeront de les mettre en ligne.

3. Tenues du club

La nouvelle tenue est utilisée depuis juillet 2012. Une commande de veste et pantalon a été faite fin de saison dernière. Une nouvelle sera proposée à la de cette saison. Des T-shirts sont toujours disponibles auprès de Stéphane.

Une remarque toutefois, il semble que la qualité de T-shirts ne soit exceptionnelle.

Matériel

1. Achats et travaux principaux 2013

- Achat de petit matériel (flèches, palettes, blasons...) pour 690 €.
- Fournitures électriques (fabrication du nouvel éclairage du concours d'octobre) pour environ 270€.
- Achat de "gros matériel" pour environ 218 €.

L'ensemble de ces achats représente une somme d'environ 1200 €. Sur cette somme, le club a refacturé environ 455€ aux archers (achats groupés transitant par le club).

2. Activités 2013

- Le 9 mars 2013 a eu lieu une journée matériel pour la fabrication d'une deuxième cible roulante et de 2 chevalets de rangement d'arc.
- Travaux de remise en état du matériel le 30 juillet 2013 (arcs, flèches...) pour une rentrée en septembre sans problèmes. Cela a également permis à certains jeunes de prendre connaissance de l'entretien et des réglages des arcs.
- Fabrications en cours :
 - o Une deuxième cible roulante à terminer (bandes de paille).

3. Remerciements

- Remerciement pour l'aide apportée par tous ceux qui ont donné de leur temps et un coup de main pendant l'année, en espérant que les bonnes volontés soient toujours plus nombreuses et présentes.
- Remerciement à tous nos partenaires, qui comme tous les ans nous aident à faire avancer le club, et sans qui nos activités seraient réduites.
- Remerciement à Véronique ANGEBAULT et aux élèves du PINIER NEUF pour la réalisation du nouvel éclairage dans un court délai.
- Enfin merci à la SARL ROBINEAU pour les trophées du concours d'avril, les ponts pour les câbles du nouvel éclairage et les diverses aides matérielles tout au long de la saison.

Rapport financier (au 31 décembre 2013 – comptabilité sur l'année civile)

Voir fichiers Excel annexés à ce compte-rendu.

Comptes au 31/12/2013 :

- Compte courant : 2 340,63 €
- Livret Bleu : 663,51 €

Renouvellement du tiers sortant

Sont sortants rééligibles :

- Xavier GADRAS
- Bernard ROLANDEAU
- Stéphane ANGEBAULT

Sont sortants non rééligible (démissions) :

- Bruno DILE
- Fabrice PASQUIER

Il y a donc 6 places maximum à attribuer au sein du Conseil d'Administration. Au regard de nos statuts, il faudrait notamment au moins 1 femme. Les jeunes à partir de 16 ans peuvent être élus, avec accord des parents, et en ayant conscience de la motivation nécessaire et de ce que cela implique.

Il y a 20 membres présents ou représentés. Chacun a noté de zéro à six noms sur les bulletins de vote.

Résultats du vote :

20 bulletins dont 1 nul, soit 19 bulletins exprimés :

- | | | |
|-------------------------|---------|-------|
| - Xavier GADRAS : | 19 voix | Elu |
| - Bernard ROLANDEAU : | 17 voix | Elu |
| - Stéphane ANGEBAULT : | 17 voix | Elu |
| - Alexandre FERAND : | 16 voix | Elu |
| - Baptiste COGNE : | 4 voix | Elu |
| - Véronique ANGEBAULT : | 4 voix | Refus |
| - Geoffroy GRIMAUD : | 1 voix | |
| - Théo PINEAU : | 2 voix | |
| - Stéphanie BEAUQUET : | 3 voix | Elu |
| - Cédric MESSANT : | 1 voix | |

L'Assemblée Générale ordinaire est close.

La première réunion de l'année du Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 7 février 2014 à 20h30 chez Philippe.

Fin